

Accompagner les personnels dans leur métier



L'Éducation nationale a d'abord la responsabilité de former les jeunes et de les préparer à une bonne intégration professionnelle et sociale. Mais elle a aussi la responsabilité de former les adultes : formation de type secondaire dans les GRETA, de type supérieur dans les universités ou au CNAM. Les excellents dispositifs proposés par l'Éducation nationale pour valider les acquis de l'expérience et diplômer de nombreux adultes sont encore trop méconnus.

Dans le cadre de la formation des adultes, l'Éducation nationale a une responsabilité éminente : celle de former ses propres personnels. L'École supérieure de l'Éducation nationale sera ouverte en septembre à Poitiers : elle a pour mission de former les personnels d'encadrement, comme le font pour leurs cadres l'École nationale de la santé publique ou l'École nationale de la magistrature.

Dans chaque académie, l'IUFM forme les futurs enseignants des 1^{er} et 2nd degrés, le CIES les futurs enseignants du supérieur. Mais à côté de ces formations initiales, la formation continue des personnels de l'Éducation nationale est plus que jamais nécessaire. Elle concerne les personnels d'encadrement (personnels de direction, d'inspection et cadres administratifs) ainsi que les diverses catégories de personnels administratifs et techniques : le centre académique de formation de l'administration met en œuvre des actions de formation pour accroître la qualité de gestion des services, développer la démarche de projet, améliorer l'accueil, développer les compétences des agents et permettre l'évolution de leur parcours professionnel.

La formation continue concerne aussi, bien entendu, les enseignants. Parce que leur métier est difficile, parce qu'ils se demandent parfois quel est le sens de leur mission dans une société où l'on attend tout – et donc trop – de l'Éducation nationale, les enseignants sont désireux de trouver des réponses utiles à leur travail et d'être aidés dans leur parcours. C'est pourquoi le **plan académique de formation de l'année 2003-2004** sera consacré en priorité aux nouveaux enseignants titulaires (les TICE utilisées dans l'académie leur seront notamment présentées), aux enseignants non titulaires (vacataires et contractuels, accompagnés dans leur mission d'enseignement ou de remplacement et encouragés à passer les concours), aux enseignants souhaitant une évolution de carrière ou une reconversion de discipline. D'autres actions seront également proposées pour accompagner les dispositifs d'accueil des élèves en alternance, pour mieux prévenir l'illettrisme, pour développer l'enseignement des langues à l'école primaire, ou pour former les formateurs au secourisme. La formule des stages déconcentrés en équipes dans les établissements ou dans les zones d'animation pédagogique sera reconduite.

Enfin, les enseignants pourront également tirer profit des universités d'été ou d'automne (notre région en accueillera plusieurs) ainsi que des échanges européens, en cette année où la totalité du dispositif national du programme européen SOCRATES s'installe à Bordeaux.

Patrick GÉRARD
Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités d'Aquitaine

Sommaire

- CAP Aéronautique 2
- Stages à l'étranger 2
- Campagne bucco-dentaire 3
- Le prix BAAS 2003 3
- Portrait de Mme Marty, infirmière scolaire 4

Dossier

Envie d'agir ?

Une réponse au désir d'engagement des jeunes

Encart

Préparation de la rentrée 2003

Retrouvez « Dialogues »
en ligne sur
www.ac-bordeaux.fr

GRETA : Groupement d'établissements pour la formation continue – **CNAM** : Conservatoire national des arts et métiers – **IUFM** : Institut universitaire de formation des maîtres – **CIES** : Centre d'initiation à l'enseignement supérieur – **TICE** : Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement.

CLEMI : Parcours médias

Diffusée au plan national, cette publication est le fruit du travail de l'équipe des enseignants formateurs du centre de l'enseignement et des moyens d'information (CLEMI) de l'académie de Bordeaux.

Dans une approche disciplinaire et transdisciplinaire, cet outil pédagogique propose des exemples d'activités menées en classe dans le cadre de l'éducation aux médias permettant ainsi aux futurs citoyens un lecture pluraliste et critique des médias.

Edition CRDP Aquitaine, 2003.
75 cours Alsace-Lorraine 33075 Bordeaux
<http://crdp.ac-bordeaux.fr>

Information sur les retraites



La réforme des retraites concerne tous les Français, y compris les fonctionnaires dont l'État est employeur. C'est pourquoi le ministère de la Fonction publique a ouvert, en plus du site d'informations générales www.retraites.gouv.fr, une rubrique spécifique sur son propre site : www.fonction-publique.retraites.gouv.fr/retraites/Public/accueil. Les fonctionnaires y trouveront toutes les informations sur ce dossier.

Le directeur du CNOUS à Bordeaux

Jacques Soulas, directeur du CNOUS, a effectué les 24 et 25 avril une visite de travail à Bordeaux à l'invitation de Jean-Pierre Gainand, directeur du CROUS. Dans l'agglomération bordelaise, les opérations prioritaires pour 2003-2004 concernent le transfert du restau U Central à la halle des Capucins (centre ville), l'ouverture d'un équipement de restauration au pôle des sciences de gestion à la Bastide (rive droite) et le lancement de la réhabilitation du village 3 sur le campus (Pessac).

Le sommeil, un art de vivre



À 60 ans, nous avons passé 20 ans à dormir dont 5 à rêver... C'est dire la place du sommeil dans une vie ! Mais qu'est-ce que le sommeil ? Longtemps considéré comme une mort transitoire, le sommeil est, bien au contraire, riche en activités de toutes sortes dont le rêve n'est pas la moindre.

Cap Sciences (du 13 mai au 5 octobre 2003)
Hangar 20 - Quai de Bacalan - Bordeaux
05 56 01 07 07
<http://cap-sciences.net>

Cap sur l'aéronautique dans les Landes

À la rentrée prochaine, le lycée professionnel Jean-Taris de Peyrehorade (40) ouvre une nouvelle formation de CAP mécanicien « Cellules aéronefs ». C'est l'aboutissement d'une réflexion concertée entre la communauté éducative (proviseur, chef de travaux, ingénieur pour l'école, inspecteur de l'Éducation nationale pour l'enseignement technologique), les centres de formation (lycée professionnel Saint-Exupéry de Toulouse, le LPPIA d'Airbus), les partenaires industriels (Potez Aéronautique, Dassault Aviation, EADS Socota, CEMA) et les partenaires institutionnels (Conseil général des Landes, Direction générale de l'aviation civile Sud-Ouest), l'École d'aviation légère de l'armée de terre et le centre de formation de Latresne, établissement de la délégation générale à l'armement. Cette formation se déroule sur une année scolaire et s'adresse à des candidats titulaires d'un BEP industriel (structures métalliques, maintenance des systèmes automatisés, électrotechnique, productique mécanique, outillages, maintenance de véhicules...). Les contenus pédagogiques seront essentiellement centrés sur les enseignements technologiques et professionnels : théorie du vol, aérodynamisme, technologies des matériaux, techniques d'assemblage et de montage, maths/



sciences physiques... Les élèves effectueront une période de stage (16 semaines) dans les entreprises engagées dans le dispositif de formation. Ainsi, les futurs techniciens pourront mettre en application leurs apprentissages en s'exerçant à la fabrication des pièces de structure, la construction d'aéronefs, la maintenance... Au départ des Landes, embarquement immédiat !

Lycée professionnel Jean-Taris - Peyrehorade
Tél. : 05 58 73 28 28



Stages à l'étranger : un « plus » pour l'emploi

Favoriser la mobilité et l'insertion de jeunes aquitains issus de la voie professionnelle et technologique, grâce à une première expérience à l'international : telle est la mission de l'agence pour le développement en Aquitaine des stages transnationaux (ADAST).

Depuis sa création en 1995, sous l'égide du conseil régional, du rectorat de l'académie de Bordeaux et des institutions représentant le monde économique (chambres de commerce et MEDEF), l'ADAST met en œuvre des stages à caractère professionnel, de longue durée, dans une entreprise à l'étranger.

Cette immersion dans un pays étranger permet aux jeunes de progresser dans les apprentissages linguistiques et de développer des acquis professionnels en parallèle avec l'adaptation à des cultures différentes.

Gaëlle (26 ans) BTS secrétaire trilingue

Stagiaire dans un hôtel cinq étoiles en Espagne, elle a participé à la mise en œuvre des normes de qualité ainsi qu'à l'organisation de manifestations événementielles.

« Une expérience personnelle immense dont on revient grandi », dit-elle de retour à Bordeaux où elle a aussitôt intégré une entreprise de négoce en vin en qualité de secrétaire trilingue.

grâce à des subventions reçues de la commission européenne, du conseil régional et de la participation des entreprises. Chaque étudiant bénéficie d'un suivi pédagogique sanctionné par une évaluation trimestrielle ; un mémoire de fin de stage est soutenu devant un jury.

Jérémy (25 ans) BTS Gestion logistique

Après neuf mois passés à Dublin dans une agence de fret, il s'est vu proposer un poste intéressant dès son retour en Gironde à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac.

« Il ne faut pas hésiter à partir, confie-t-il, l'expérience est tellement enrichissante. »

Cette initiative spécifique de la région Aquitaine a bénéficié à près de 400 jeunes aquitains, pour lesquels ce parcours enrichi de l'expérience de la mobilité constitue un atout indéniable en termes d'insertion professionnelle : 80 % des jeunes intègrent une entreprise à l'issue de leur stage.

Sur toute la durée du stage, les stagiaires perçoivent une allocation mensuelle versée par l'ADAST

ADAST - Bordeaux
Tél. : 05 56 44 90 91

À vos brosses à dents... pour des dents au top !



Lancée par l'union française pour la santé bucco-dentaire Aquitaine (UFSBD) en partenariat avec le rectorat de l'académie de Bordeaux, la campagne régionale de santé publique **Hipop** «Cache-cache Carie» offre une animation en classe de cours préparatoire : il s'agit d'encourager les enfants de 6 ans au brossage régulier et efficace des dents et de les familiariser à la consultation en cabinet dentaire.



Quelque 15000 enfants de cours préparatoire de Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques pour l'année 2002-2003 reçoivent la visite d'un chirurgien dentiste dans leur classe. Cette animation inédite leur permet de devenir à tour de rôle dentiste (blouse, gants, miroirs, masque), assistant dentaire ou patient assis dans le fauteuil. À l'issue de cette mise en scène, chaque enfant se voit remettre un kit de brossage et un livret imagé *Hipop*.

Cette action ludique et éducative en faveur des enfants est une première en France. Son lancement a eu lieu en octobre 2002 à l'école Marcel-Pagnol de Lormont (33). Cette action de prévention collective en direction des scolaires du primaire est programmée sur trois ans. Elle est financée par l'union régionale des caisses d'assurances maladies et réalisée en étroite collaboration avec les enseignants qui ont participé à la rédaction des supports et des textes concernant les enfants, au choix des écoles et à l'accompagnement de l'action sur le terrain. Rappelons que l'UFSBD, organisme officiel de promotion de la santé bucco-dentaire, organise la prévention depuis 1966 grâce au concours de l'Éducation nationale.

UFSBD Aquitaine - Bordeaux
Tél. : 05 56 51 56 68

Le 28 avril dernier, le recteur Patrick Gérard a remis les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur à Anne-Marie Dudézert, secrétaire générale adjointe de l'académie de Bordeaux. Mme Dudézert a été de 1988 à 2000 secrétaire générale de l'université Bordeaux 3.



Depuis le début de l'année, quatre autres personnalités de l'académie ont été distinguées dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur : le professeur André Pouille (Bordeaux IV), recteur de l'académie de Bordeaux de 1993 à 1997, promu officier ; Corinne Duffau, secrétaire générale de l'université Bordeaux 2, Joël-René Dupont, inspecteur d'académie, DSDEN des Pyrénées-Atlantiques, et le professeur Patrick Henry (Bordeaux 2), tous trois nommés chevaliers. Par ailleurs, Jean-Marie Planes, délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, a reçu le 26 avril la médaille de chevalier des Arts et Lettres au cours d'une cérémonie en présence d'Alain Juppé, député-maire de Bordeaux, et du recteur.

Le lycée Jules-Supervielle d'Oloron (64) a le vent en poupe



La finale du Prix aéronautique et espace Aquitaine 2003 (BAAS), ayant pour thème «Portrait de l'activité aéronautique et spatiale en Aquitaine», s'est déroulée le 14 mai dernier à l'institut de maintenance aéronautique à Mérignac (Gironde). Sur les 28 équipes inscrites au départ, cinq équipes ont été retenues par les jurys départementaux pour la finale : les lycées Jules-Supervielle et Louis-de Foix pour les Pyrénées-Atlantiques ; Marcel-Dassault et le centre de formation de apprentis de l'industrie de Bruges pour la Gironde, Jean-Taris pour les Landes. Les grands lauréats de cette édition 2003 sont les élèves du lycée Jules-Supervielle.

Ils ont présenté un projet d'annuaire interactif des formations aéronautiques et spatiales en Aquitaine allant du CAP au diplôme d'ingénieur (www.aquitaero.fr.st).

Le président du jury, Benoît Berger, directeur de Dassault Aviation à Mérignac et président de l'association aéronautique astronomique de France, a salué «la passion de ces jeunes» et la qualité de l'ensemble des projets présentés. Entouré du recteur Patrick Gérard et de Françoise Cartron, vice-présidente du conseil régional d'Aquitaine, il a remis à l'équipe gagnante un chèque de cinq mille euros.

L'industrie aéronautique et spatiale est la première industrie de la région : comptant 24000 emplois au sein de 16 grandes entreprises et de nombreuses PMI associées, elle forme un secteur dynamique, à haute valeur ajoutée et porteur d'emplois. «La France a besoin d'ingénieurs, de techniciens et de scientifiques», a rappelé le recteur en soulignant l'importance de l'orientation : *c'est le devoir de l'Éducation nationale d'être attentif aux besoins de la Nation et de son économie.* »

Bordeaux Aquitaine Aéronautique et Spatial
Tél. : 05 57 87 21 47

Universités d'été



Colloque 2003

Thème : Les technologies de l'information et de la communication en cours de langues vivantes : les pratiques concrètes des enseignants.

Du 18 au 20 août à Artigues (33)
Inscriptions sur <http://cyberlangues.online.fr>

24^e université d'été de la communication à Hourtin

Le thème «Identités» sera au cœur des débats pour cette 24^e édition qui se déroulera du 25 au 29 août 2003 à Hourtin (33).

L'académie de Bordeaux sera présente avec le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche sur un espace commun.

Centre régional d'Éducation permanente et d'action culturelle d'Aquitaine (CREPAC)
Tél. : 05 56 69 62 62
www.crepac.com



École d'été de physique

Physique de notre Planète : la Terre et son climat

Du 25 au 28 août à Bordeaux
Limite d'inscription au 30 juin
<http://e2phy.in2p3.fr>

Journées nationales de l'APMEP

«Mathématiques de la Terre aux étoiles»

Du 23 au 26 octobre à Pau (64)
<http://www.journees-apmep-pau.org/>

Un métier, un portrait

Nicole Marty

Infirmière scolaire au collège Serge-Barranx de Monfort-en-Chalosse (40)



Quel parcours de formation avez-vous suivi ? Pourquoi ce métier plutôt qu'un autre ?

J'ai passé le diplôme d'État d'infirmière. Je voulais exercer un métier à responsabilités et technique, en relation à l'autre. J'ai tout d'abord travaillé en milieu hospitalier puis en centre médico-social. Puis j'ai présenté le concours de l'Éducation nationale avec la conviction que la prévention devait se faire très tôt, à l'adolescence, où beaucoup de choses se décident. Reçue en 1973, j'ai intégré un premier établissement en région parisienne puis j'ai eu deux mi-temps sur deux lycées professionnels.

Comment avez-vous vécu cette rupture avec le milieu médicalisé et le changement de culture du métier ?

C'était une totale découverte. Il m'a fallu comprendre le fonctionnement du système éducatif : qui est qui ? Qui fait quoi ? Après un an d'activité, je suis nommée dans un collège de 1200 élèves. J'y suis confrontée à des enfants qui se placent en marge du système, bravant les interdits.

Et pour cette minorité d'élèves, existe-t-il des mesures de prévention sur le terrain ?

L'infirmière est l'interface entre l'élève et l'administration et le corps éducatif (professeurs, conseiller principal d'éducation). Après les années 70, la mission de l'infirmière a évolué, elle n'est plus centrée sur le traitement de la « bobologie », mais axée sur le travail de l'enfant en difficulté.

Y a-t-il des expériences, des rencontres professionnelles qui ont marqué votre carrière ?

En 1979, après une courte pause, j'ai intégré un collège dans le Loir-et-Cher avec une SEGPA, qui disposait d'un internat départemental. J'y ai accompagné des enfants en difficulté. Et là, j'ai créé un club santé dans l'optique de situer la prévention avant le problème. Partant de situations vécues, j'ai

mis en place un projet d'information à la sexualité en concertation avec la communauté éducative.

À votre arrivée dans l'académie de Bordeaux, quel poste avez-vous occupé ?

J'ai alors occupé pendant 11 ans un poste à temps complet dans un lycée professionnel doté d'un internat. J'ai gardé de cette mission un très bon souvenir car j'y ai découvert des lycéens très spontanés, avec la volonté de réussir. Je me suis investie plus particulièrement dans le comité d'éducation à la santé (CES) et également dans la prévention des risques professionnels au travers de la commission d'hygiène et de sécurité. Reçue infirmière chef et après deux ans passés au rectorat, j'ai décidé de repartir sur le terrain.

Depuis trois ans vous êtes en poste dans les Landes, parlez-nous de votre quotidien ?

En poste sur trois collèges, je partage mon temps de présence entre les établissements du premier degré – dépistages approfondis auprès des élèves de CE2 (test audition, acuité visuelle, tension, contrôle des vaccinations obligatoires, entretien individualisé avec l'enfant) – et du second degré. Je travaille en collaboration avec les médecins scolaires, les assistantes sociales, la communauté éducative, les parents, avec des associations et des partenaires extérieurs. Les actions d'éducation à la santé dans le 1^{er} degré ont pour objectif de sensibiliser les enfants à la nutrition, à l'hygiène corporelle, à la notion de secourisme, à l'éducation à la citoyenneté. Vous savez, les bons gestes s'acquièrent très tôt.

Et dans les collèges ?

Au collège, l'éducation à la santé et la prévention du risque sont dispensées au sein du comité d'éducation à la santé en lien avec le projet d'établissement. Je participe à la mise en place d'actions de santé telles que la consommation de produits (tabac, alcool, drogues) et la sexualité. Cela concerne aussi la violence à l'école mais également l'émergence de phénomènes comme le piercing, le « jeu » (dangereux) du foulard...

Tenue à la discrétion, l'infirmière ne représente ni l'éducation, ni la discipline, mais l'écoute et la relation d'aide, ce qui lui donne un statut privilégié auprès des élèves.

Je connais bien mes limites pour passer les relais à temps. N'étant pas toujours présente dans l'établissement, je conseille les adultes dans la mise en place du protocole d'urgence.

En conclusion, qu'ajouteriez-vous ?

Vous savez, on ne peut pas tricher dans les relations avec les enfants, quand ils vont mieux, c'est tellement bien, et ça, c'est déjà beaucoup !

Le point sur... les infirmières scolaires

L'académie de Bordeaux compte 265 infirmier(e)s titulaires ou stagiaires (11 hommes, 254 femmes) pour 257 postes dans le second degré et le supérieur, dont 6 postes de conseillers techniques auprès du recteur et des inspections académiques. La répartition départementale est la suivante : 40 en Dordogne, 97 en Gironde, 30 dans les Landes, 31 dans le Lot-et-Garonne et 59 dans les Pyrénées-Atlantiques. À noter que cinq postes d'infirmiers ont été créés au budget 2003 et seront implantés en Gironde à compter de septembre prochain.

Depuis la rentrée 2000-2001, tous les postes de l'enseignement scolaire sont rattachés à un établissement public local d'enseignement (EPL). En conséquence, les infirmier(e)s interviennent aussi bien dans les écoles que dans les collèges et les lycées.

L'infirmier ou l'infirmière de l'Éducation nationale assure la promotion de la santé en faveur des élèves. Elle veille à leur bien-être et à leur réussite ; elle les accompagne dans cette étape essentielle de la formation de leur personnalité à l'école.

Le recrutement est académique. Il s'effectue par concours interne ou externe. Tous les postulants doivent détenir le diplôme d'État d'infirmier.

Dialogues

Directeur de la publication Patrick Gérard,
recteur de l'académie de Bordeaux

Conception Service communication
Coordination Clothilde Gard
Conception graphique Daniel Dandreaux
Impression Bordeaux Impression

Ont participé à ce numéro :
Suzanne Abadie, Jean-Paul Brosse, Jean-Pierre Dufresne, Maryvonne Hargous,
Magali Martin-Blasco, Philippe Nicolas,
Annie Porcher, Jean-Michel Quenet
Dossier « Envie d'agir ? » : Bernard Breuil,
Jean-Michel Cabos, Jean-Pierre Colin,
Thérèse Dourousseau, Joël Fau, Roland Leroy

Avec le concours du CRDP d'Aquitaine

Numéro ISSN et dépôt légal en cours

Ce journal est le vôtre.
Vous pouvez adresser vos informations
et vos remarques à :
ce.communication@ac-bordeaux.fr